

dans les décisions de la Commission de la capitale nationale.

Un peu plus loin, dans le même mémoire, on peut lire ce qui suit:

Ces importants projets de construction constituent un moyen pratique de contribuer à la rénovation urbaine et, disons-le, à l'embellissement de la ville. Ottawa a intérêt à ce que sa voisine, située à sa porte, soit aussi belle que possible.

Un certain équilibre devrait s'établir dans la politique fédérale de décentralisation des services gouvernementaux, car l'extension du côté d'Ottawa aura bientôt atteint son point de saturation. Il serait bon de regarder dès maintenant du côté québécois.

De ce côté, d'immenses terrains sont encore disponibles, à de courtes distances du centre de l'administration fédérale. Les services municipaux essentiels pourraient être fournis facilement. (La ville d'Ottawa se plaint actuellement du coût des services qu'elle doit fournir aux édifices fédéraux, à cause de leur éloignement.)

Le fédéral se doit d'encourager une certaine unité de développement entre les deux principaux partenaires de la région de la capitale nationale, c'est-à-dire entre Hull et Ottawa.

Comme vous pouvez le constater, monsieur le président, tous ces rapports constituent une chose pensée, sérieusement faite et fort bien présentée.

De plus, on indique que les édifices qui seraient construits du côté de Hull ne seraient qu'à un mille de ceux du Parlement, du centre de la capitale nationale, tandis que l'on en construit, actuellement, dans des rayons de plus de 3 ou 4 milles, à vol d'oiseau, du centre de la capitale.

Ceci établit donc clairement que nous devrions avoir du côté québécois une part de ces édifices.

A la suite des rapports de M. Gréber, des observations de M. Hay et de toutes les représentations qui ont été faites dans le passé, pourquoi le ministre n'a-t-il pas jugé à propos de faire construire quelques édifices dans un endroit plus propice, soit du côté québécois, même qu'il ne se serait agi que d'un ou deux édifices sur quinze.

Monsieur le président, je me demande, et plusieurs de mes collègues se le demandent également, s'il n'y aurait pas de la part du ministre un parti pris contre le côté québécois.

Monsieur le président, je me suis posé cette question, surtout après avoir constaté l'attitude du ministre au cours de la fameuse enquête du comité des comptes publics sur l'Imprimerie nationale à Hull. Le ministre des Travaux publics actuel, qui était alors l'exécutif des hautes œuvres du gouvernement au sein de ce comité, a tout d'abord demandé au major-général Young d'établir sa compétence comme ingénieur et lui a ensuite posé la question suivante, comme l'atteste la page 9 des témoignages rendus le vendredi 8

août 1958, au comité permanent des comptes publics:

D. Au sujet de l'Imprimerie nationale de Hull, voulez-vous nous dire pourquoi on a choisi cet emplacement?

Voilà la première question qui a été posée, monsieur le président. Pourquoi bâtissons-nous de ce côté-là? Pourquoi sommes-nous allés du côté de Hull? Eh bien, ceci semble indiquer, à mon sens, qu'il y avait dans l'esprit du ministre quelque chose qui ne peut être considéré comme une attitude des plus noble et des plus acceptable pour la plupart des citoyens de l'autre côté, soit du côté de la province de Québec. C'est pourquoi je reviens encore à la charge.

On a prétendu que Hull n'était pas un site idéal et que l'on avait fait un scandale avec l'Imprimerie nationale.

Eh bien, monsieur le président, pour établir la fausseté de ces affirmations, je prie la Chambre de se reporter à des articles qui ont été publiés dans les journaux *The Citizen* et *Le Droit*, en 1959. Il s'agit de déclarations de M. Raymond Blattenberger, un Américain, qui occupe un poste comparable à celui de l'Imprimeur de la Reine au Canada.

Voici ce que l'article disait:

Je souhaiterais que l'on retint chez nous les services de l'architecte, continua-t-il. Quoi qu'on ait dit, l'an dernier, au cours de l'enquête tenue par un comité parlementaire, cet architecte a fait un excellent travail, selon M. Blattenberger. Puis celui-ci ajouta: L'Imprimerie nationale du Canada l'emporte de beaucoup sur celle des États-Unis par l'organisation fonctionnelle.

Ce témoignage d'un expert vaut bien l'opinion que certains ont pu émettre à l'époque, et même si l'on a pu trouver à redire sur certaines choses et sur certaines dépenses additionnelles que l'on a été obligé d'effectuer, il ne faudrait pas aller loin dans l'administration du gouvernement actuel pour relever des dépenses qui sont beaucoup plus exagérées que celles que l'on nous reproche d'avoir faites dans le temps.

Monsieur le président, j'en aurais peut-être beaucoup plus à dire si le ministre était à la Chambre, mais je ne veux pas prolonger le débat. Cependant, j'ose espérer que le gouvernement, pendant le peu de temps qu'il lui reste au pouvoir, essaiera de corriger cette situation en donnant quelque chose à cette région québécoise.

S'il ne le fait pas d'ici les prochaines élections, je suis convaincu que le parti libéral, qui formera le prochain gouvernement, y verra lui-même.

M. Paul: Pensez-vous que si éventuellement le parti libéral était porté au pouvoir, la construction du pont interprovincial serait aussi hâtée qu'elle le fut à l'époque de l'administration St-Laurent?